



Dessin T.L.B.

## Réorganisation de CT

# Un vrai dialogue... de sourds

Pages 4 à 6

**Et aussi :** Page 2 TeamTime, un peu par ici, un peu par là, c'est une question de temps

Page 2 Deux formidables associations bénéficiaires du Kilomètre des Ajités

Page 3 Contre la réforme des retraites, on lâche rien !

Page 7 La séance du CSE et les points de vue des organisations syndicales

## ON A LE TEMPS ?

**A**llons donc, ça vous prendra seulement quelques minutes, vous le faisiez déjà pour une bonne partie sur tableau Excel... La saisie du pointage des collègues est désormais essentiellement l'affaire du manager de proximité (N+1) équipé du logiciel TeamTime (en anglais ça passe toujours mieux). Dans la logique de Diapason, de la réduction des fonctions support, cela permet de se passer du recours aux RH pour les codes les plus usités (soit 9 codes hors « absences complexes »). Mais on peut parier que ce ne sera pas si simple, chaque nouveau logiciel ayant jusqu'à présent nécessité une phase de mise en route. Le pointage en deux étapes permettait également de limiter les erreurs et cette nouvelle responsabilité ajoute une potentielle source de conflit entre l'agent et l'encadrant. Enfin, il y a une contradiction évidente entre demander à celui ou celle-ci d'être « plus sur le terrain » tout en augmentant son travail administratif. Conclusion : un petit peu, un petit peu... à la fin ça fait beaucoup !



## édito DE LA SUITE DANS LES IDÉES

par **Éric Turban**,  
secrétaire du  
Comité Social et  
économique RATP  
Infrastructures



Le Président de la République imagine qu'après une semaine, un mois, 100 jours, les Français oublieront leur rejet de sa réforme des retraites. Comme, paraît-il, le poisson rouge ou l'étourneau, ils auraient à tel point la mémoire courte que « l'apaisement » serait une question de temps. Au moment où s'écrit ce journal, l'opposition que suscite l'attitude

du Président ne cesse de grandir. Après un 1<sup>er</sup> mai historique, nous faisons sans crainte le pari que la mobilisation se poursuivra quand vous lirez ces lignes.

Monsieur le Président, non seulement nous avons de la mémoire, mais aussi de la suite dans les idées. Écouter les premiers concernés ferait gagner à la France un temps précieux ; il faut entendre ceux qui produisent par leur travail les richesses et tous ceux qui souffrent de leur injuste répartition.

Cette revendication vaut pareillement pour notre entreprise. Les députés viennent de décider le report d'ici l'horizon 2026 de l'ouverture à la concurrence du réseau bus RATP. Tout le monde est désormais convaincu que cette privatisation prévue fin 2024 mettrait en péril les Jeux Olympiques.

C'est la reconnaissance du rôle essentiel de l'entreprise publique pour mener à bien les missions d'intérêt général.

La perspective du report est un premier succès obtenu parce que nous avons de la suite dans les idées. Maintenant, il faut obtenir l'annulation de la privatisation des réseaux, car notre service public est indispensable tous les jours, pas seulement pendant les JO.

## DANS LES STARTING-BLOCKS

**R**endez-vous le 23 mai à l'heure du déjeuner dans le hall de Val-Bienvenue pour la présentation du Kilomètre des Ajités qui vous invite à courir (ou marcher) le 13 juin sur le stade le Tiec (Cf. l'affiche en dernière page).

Cette 16<sup>e</sup> édition permet de venir en aide à deux associations. La première : Cyclocube, soutenue par la Fondation RATP, dont le projet CycloZ'elles entreprend de développer la pratique du vélo comme facteur d'autonomie pour les jeunes filles en situation de précarité (matérielle, affective). La seconde : La lampe magique, association apportant son soutien aux enfants hospitalisés, dont la cheville ouvrière est un agent RATP.

Le 13 juin, avec vos collègues, vous courez non seulement pour vous, mais aussi pour de bonnes causes !



Souvenir  
de l'édition 2022

## ET ICI, COMMENT ÇA VA ?

### RISQUE PSYCHOSOCIAL GRAVE

**L**es élus au CSE ont missionné à l'unanimité lors de la séance du 20 avril le cabinet CRISE-UP pour mener une expertise sur le climat social à TDE VAFO Jour. Les relations au sein du collectif de travail sont tendues et rien n'est fait pour les apaiser. Les témoignages remontés aux élus les ont convaincus du risque grave encouru par les agents.

Le cabinet d'expertise, spécialisé dans ce type de mission, devra analyser le climat social et identifier les facteurs qui participent à sa dégradation (facteurs communicationnels, organisationnels, managériaux etc.). Il devra identifier d'éventuels comportements inappropriés et, en conclusion, présenter des recommandations afin de réduire la présence ou l'émergence de risques psychosociaux.

« Le premier phénomène observable, c'est l'envahissement par les risques psychosociaux (RPS) de la scène judiciaire et l'importance croissante prise par la problématique de la santé au travail. »

**François DESRIAUX**,  
rédacteur en chef de Santé et Travail,  
ancien conseiller prudhommal



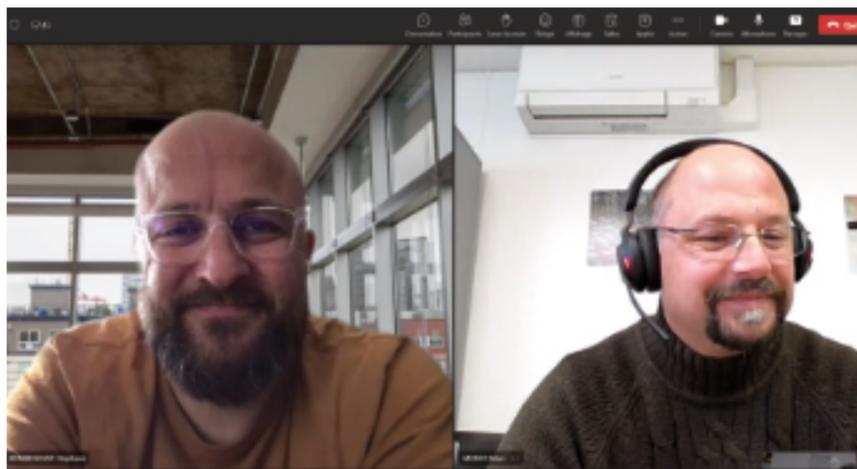
Sophie Binet, la nouvelle secrétaire générale de la CGT, avec notre collègue Céline Cassou, élue au CSE et présidente de la commission Économique.

CT

# Une transformation au bulldozer

La réorganisation de l'unité est actée pour septembre prochain. Le projet a déclenché de fortes oppositions et sa mise en œuvre promet de sérieux problèmes.

Entretien avec deux représentants du personnel élus au CSE : Marc Murati, actuellement à IMS/PST, et Stéphane Bonnenfant (ESMC-M).



Lire aussi page 7 un extrait de l'avis négatif unanime voté le 20 avril en séance du CSE.

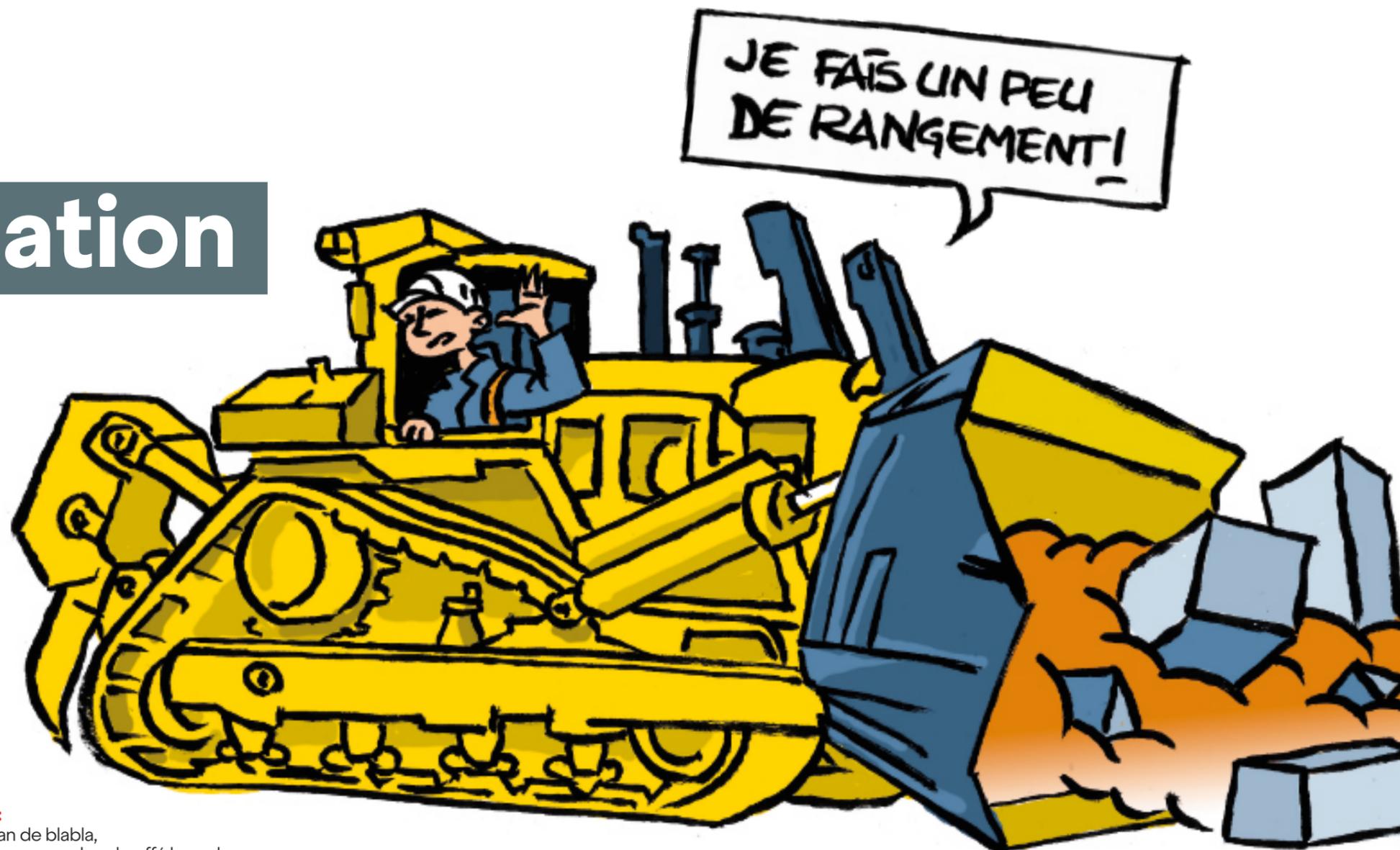
**Stéphane BONNENFANT :** Pendant un an, la direction a multiplié les réunions avec les organisations syndicales pour ne rien dire et surtout rien entendre. En résumé : on vous écoute, on prend note, mais on s'en f...

**Marc MURATI :** Chaque proposition un tant soit peu critique était écartée, sans même une explication. Heureusement que les mainteneurs se sont mobilisés, solidaires, et possèdent encore le pouvoir de se faire entendre. La direction a été confrontée à ce constat : ce n'est pas une procédure sur un bout de papier qui peut remplacer l'expérience des mainteneurs.

**SB :** Un an de blabla, ça a encore plus chauffé les collègues : vingt préavis de grèves sur ce dossier. C'était brûlant, parce que ça concerne la vie et la gamelle de tous les jours. De l'opérateur au cadre, personne ne veut de cette réorganisation.

**MM :** Sur le volet social, on est parvenu à faire bouger quelques lignes. On a récupéré des postes de techniciens et de techniciens supérieurs, des primes... Les syndicats ont signé sur cette petite partie du dossier, mais l'opposition à la réorganisation reste entière car la direction n'a rien voulu entendre.

**SB :** Les roulements posent problème. En particulier à la Signalisation (SIG) où un roulement en 3x8 est surréaliste. Sous la pression, la direction s'est engagée à revoir les agents. Nous serons très attentifs à ce que cet engagement soit tenu.



Par ailleurs, je trouve important d'avoir obtenu l'uniformisation de la prime qualification et pénibilité. La direction voulait hiérarchiser les équipes, suggérant que certaines méritaient davantage. Ce qui montre bien qu'elle n'a pas compris comment ça marche : tout le monde a besoin de tout le monde. Et la mobilisation a encore une fois démontré que les fameux « camemberts » de résultats, c'est nous qui les remplissons. Déjà, pendant la période Covid — *ambiance Walking Dead* — on ne voyait pas la direction sur le terrain, ce qui ne nous empêchait pas de faire le boulot.

**MM :** La réorganisation est un bouleversement majeur. Certains agents vont retourner à des horaires de roulement. Leur quotidien sera chamboulé. D'autres, avec une activité

mixte, alternant par exemple le Système et les portes palières, seront cloisonnés dans l'un ou l'autre. Un effort de formation est promis, mais nous savons par expérience

que la volonté et les moyens seront insuffisants. Aucun matériel n'est actuellement prévu pour les formations techniques.

>>>



« Les risques psycho-sociaux risquent d'exploser une fois que les collègues auront postulé dans d'autres services et que certains se verront fermer la porte au nez... »



**« la mobilisation a encore une fois démontré que les fameux "camemberts" de résultats, c'est nous qui les remplissons. »**

>>>

**SB :** Chaque réorganisation prétend améliorer l'efficacité et les conditions du travail. Mais il s'agit surtout de supprimer des postes. Pour les portes palières, il est à ce sujet inquiétant que nous récupérons la ligne 4 sans même un calcul de la charge de travail. Le dimensionnement de la future équipe est donc impossible à estimer. La logistique n'est pas non plus organisée pour mener à bien l'activité. Elle est pourtant centrale. Faute de place à Bourdon, les pièces seront stockées à Alfortville. Derrière l'ambition « d'excellence opérationnelle », j'entrevois la volonté d'externaliser à terme la maintenance des portes.

**MM :** Mon entité IMS est clairement soumise à une opération de productivité, avec 6 postes redistribués indépendamment des agents qui les occupent. Notre activité (investigation et résolution de problèmes pour la maintenance) pourrait, paraît-il, se faire dans d'autres services. Mais la direction ne fait même pas semblant de s'intéresser à notre métier. D'un côté on nous dévalorise, de l'autre nous sommes mis de côté. Demain je vais changer de métier. J'ai beaucoup circulé à CT, donc je devrais retomber sur mes pattes. Pour d'autres collègues, je crains que ce ne soit plus compliqué.

**SB :** Déplacer des postes sans les agents ni leur dire ce qu'ils vont devenir. Vous imaginez ? Depuis vingt ans tu bosses, on te dit : — *Bof, finalement on a pas trop besoin de toi. — Mais je vais où ? — Oh, on ne sait pas encore...* Non, mais quelle violence !

**MM :** « *On va vous accompagner* », disent-ils, prenant garde de rester très vague. Les risques psycho-sociaux risquent d'exploser une fois que les collègues auront postulé dans d'autres services et que certains se verront fermer la porte au nez...

**SB :** Dans mon équipe (MC nuit), on a eu la présentation de « bilans de compétences » qui n'associaient pas les intéressés. Déjà c'est fort. Avec pour chacun un classement : débutant, intermédiaire, autonome et expert. Ça nous a achevé ! Après huit ans, je ne serais autonome que sur les portes des lignes 1 et 13. Pour autant, la direction mise tout sur la polycompétence. Dans la nouvelle organisation, il faudra composer des équipes avec un « sachant » et un « apprenant » (pour ne pas dire « accompagnant »). Deux qui savent, ce n'est pourtant déjà pas de trop ! La polycompétence, telle qu'on l'a vu aussi s'appliquer à M2E, risque de se résumer par : moyen en tout, bon en pas grand-chose.

**MM :** à IMS, après la suppression de PST, la Schémathèque disparaîtra au plus tard dans deux ans, et les VAS devront à terme déménager sans savoir à quelle sauce ils seront alors mangés.

**SB :** Dans l'étude RPS, toutes catégories confondues, les chiffres sont inquiétants. Personne ne comprend où on va. Quel but, quel sens ?... Le seul résultat positif, c'est l'ambiance entre collègues et avec le management de proximité. Mais ça n'a rien à voir avec la réorganisation, au contraire ! Des résultats aussi négatifs auraient au minimum dû conduire à différer la réorganisation. D'autant qu'on a aussi des problèmes de locaux à régler. Pourquoi se précipiter ? Pas de réponse.

## ENSEMBLE

LE JOURNAL DES ÉLUS  
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE  
DE RATP INFRASTRUCTURES  
N°34 - MAI 2023

Directeur de la publication  
Éric Turban ;

Comité de rédaction :  
Valentin Lereendu,  
Céline Cassou, Christian Parot ;

Conception éditoriale  
Nicolas Duffour ;

Direction artistique et mise en page  
Denis Pichelin ;

Dessins  
Tanguy Le Bihan ;

Photos  
Tiphaine Lanvin (PhotoSociale)  
et les agents eux-mêmes ;

Impression  
GRAPHO12



**EN SÉANCE** La séance du CSE est le moment autour duquel l'activité du Comité Social et Économique s'organise. Le travail réalisé en amont dans les commissions permet d'éclairer les avis (consultatifs) que les élus donnent sur les dossiers que la direction est légalement obligée de leur présenter.

## Réaménagement des espaces opérationnels PFBE du site de TOUL

« Le CSE vous demande d'organiser une réunion tripartite entre les agents, la Direction et la CSSCT pour lever les incompréhensions (...) Les agents ayant beaucoup de crainte quant à leur avenir dans leurs nouveaux espaces de travail, les élus prennent acte de ce projet. »

...

**POUR (unanimité) : 21**

(13 CGT, 3 UNSA, 4 CFE-CGC, 1 FO)

## Réorganisation de l'unité CT

« Le moral baisse pour l'ensemble du collectif, mais peu importe la direction avance sans prendre en considération la majorité des revendications. Quelle est la plus-value pour les agents ? Croyez-vous que les agents vont adhérer à cette restructuration ? Rejeté par l'ensemble des équipes et sans la participation de chacun, ce dossier est voué à l'échec. »

...

**Avis défavorable**

**POUR : 17** (13 CGT, 3 UNSA, 1 FO)

**CONTRE : 4** (CFE-CGC)

## Organisation, fonctionnement et gestion financière du SST

« En 2021, l'entreprise modifiait l'organisation du Service santé au travail pour obtenir un nouvel agrément et cela a permis d'avoir un service autonome de santé au travail. Jadis GIS, le nouveau service santé au travail est rattaché dorénavant à la direction des ressources humaines de l'entreprise. (...) Les élus prennent acte du rapport annuel 2022. »

...

**POUR (unanimité) : 21**

(13 CGT, 3 UNSA, 4 CFE-CGC, 1 FO)

**POINTS DE VUE** Trois organisations syndicales sont « représentatives du personnel » à RATP Infrastructures (elles ont obtenu plus de 10 % des suffrages). Le représentant syndical au CSE est le mandataire de son organisation syndicale et a pour mission de faire connaître aux membres du CSE le point de vue et la position de celle-ci. Il dispose d'une voix consultative et ne peut donner que son avis sans prendre part au vote du CSE.

« Depuis le 10 janvier dernier, date de la présentation du contenu de la réforme des retraites par la Première ministre, les syndicats dénoncent, arguments à l'appui, l'injustice de la réforme que rien ne justifie. »

Après la validation de la loi par le Conseil constitutionnel, le président Macron a promulgué la loi par effraction dans la nuit du 14 au 15 avril.

L'unité syndicale est toujours de mise et appelle les salarié-es à se mobiliser par l'intermédiaire d'initiatives dans les entreprises et a fait du 1<sup>er</sup> mai un grand moment de mobilisation. Nous ne lâcherons rien, aucun recul des conquies sociaux n'est envisageable.

Continuons à mettre la pression sur les députés afin que cette loi prenne la poussière. Plusieurs chemins s'offrent à eux pour retrouver celui de l'apaisement. »

**Yves BOILEAU**  
CGT



« Après douze journées de mobilisation contre la réforme des retraites, le Conseil constitutionnel a jugé en droit mais pas en légitimité. En promulguant immédiatement la loi, l'exécutif a perdu la bataille au sein d'un Parlement divisé en ayant eu recours au 49.3 qui restera un traumatisme pour une majorité de Français. Le refus et l'affaiblissement du dialogue social contribuent à cette rupture de confiance. La crise qui en découle est désormais double : crise liée à une inflation galopante et crise de gouvernance qui concentre les mécontentements. Le risque d'un embrasement est fort et l'exécutif porte désormais la responsabilité d'une situation explosive. Nullement convaincue par le discours présidentiel et sa promesse de changement de paradigme, la CFE-CGC réaffirme sa volonté d'un retrait de la loi. »

**Arnaud AMRAM**  
CFE-CGC



« À RATP Infrastructures où les réorganisations, restructurations et fermetures pleuvent aussi fort et souvent que les giboulées de mars, le climat social rencontre un front de perturbations où le passage en force ne laisse désormais aucune place à l'écoute. »

Le bien-être au travail en souffre. Par exemple à Val-Bienvenue, dont le taux d'occupation n'est pas encore au maximum et où il est pourtant déjà difficile, les jours de forte affluence, de se trouver une place pour travailler ou déjeuner. L'accord télétravail ne suffit pas à soulager la cantine et certains quartiers déjà à saturation. Où donc iront les nouveaux arrivants ? Tout neuf, le site nous a été vendu comme un lieu convivial et un environnement professionnel idéal. La réalité est d'ores et déjà très éloignée des promesses. »

**Benoît BARILLE**  
UNSA



Venez courir ou marcher seul ou en équipe  
un km avec les Ajités

La totalité de la  
somme des  
inscriptions sera  
reversée aux  
associations

Cyclo Cube



L'Association des Joggeurs et Traileurs de Val de Fontenay (A.J.T.V.D.F) organise

# Le 16ème kilomètre des AJITÉS

Mardi 13 juin 2023  
de 11h30 à 14h00

Challenge Patrick Galiana à 12h50

Stade le Tiec

2 rue Gabriel Lacassagne 94120 Fontenay-sous-Bois

Frais de participation à partir de 3€, avant le 12 juin 2023

Renseignements--><https://ajtvdf.wixsite.com/ajtvdf/km-des-ajites>

Inscription en  
cliquant sur ce lien

ou en flashant  
le qr code



FONDATION  
GROUPE  
RATP

RER

A



RATP  
INFRASTRUCTURES

GSE  
RATP INFRASTRUCTURES

RATP  
REAL ESTATE

RER

B



Fontenay-  
sous-Bois